

SION La Ville a dégagé les priorités d'études et d'investissements pour 2014. Campus, mobilité et aménagement du territoire sont au programme. Topo. Créer sans trop dépenser

PASCAL FAUCHÈRE

Les priorités 2014 de la Ville de Sion sont connues. Fixées par le Conseil municipal, elles définissent les études et les grands investissements prévus l'an prochain, notamment dans les domaines de la mobilité et de l'aménagement du territoire. Campus, liaison plaine-montagne ou parkings: 12 priorités au total ont été retenues. Peu ou beaucoup? Les deux à la fois, esquisse Marcel Maurer, un président de Ville visiblement inspiré par les Normands. La capitale valaisanne peut compter sur une capacité d'investissements de l'ordre de 25 millions de francs. Une force financière que Marcel Maurer estime importante dans un premier temps. *«Nous avons la chance de pouvoir être créatifs dans plusieurs domaines alors que d'autres collectivités publiques sont en difficulté.»* Argument relativisé dans la foulée. *«La Municipalité a peu de projets car nous souhaitons conserver une marge d'autofinancement d'au moins 80%. De plus, Sion est une ville de services. La seule intensification des transports publics de bus coûte quelque 2 millions de francs par an.»* Financièrement, ces études sont menées dans le cadre du budget ordinaire par l'administration municipale. Le conseil général devra encore avaliser ces priorités et leurs montants dans le cadre du budget discuté en fin d'année. Mais le message se dessine: créer en dépensant le moins possible dans une période d'effervescence...

PRIORITÉS D'INVESTISSEMENTS

☞ **Campus.** C'est le projet phare de ces prochains mois. Derrière le mot campus se cache un développement en trois temps, rappelle le président Maurer. L'arrivée programmée en septembre 2014 de l'EPFL dans les anciens bâtiments Valrhône appartenant à la Ville, le déménagement de la HES piloté par le canton «dans les meilleurs délais» et la création du pôle hospitalier RSV/SUVA/physiothérapie. *«Nous allons faire en sorte que le campus ne pèse pas sur les finances de la Ville»*, lance, optimiste, Marcel Maurer. Des questions sont encore ouvertes sur le caractère ordinaire ou extraordinaire des dépenses liées au campus. Douze millions de francs seront nécessaires à la transformation des anciens bâtiments.

☞ **Voirie.** La 3e phase d'équipement du site de la nouvelle voirie va consister à créer le dépôt des bus. Un volet retardé par la configuration du terrain situé dans une zone en proie aux crues du fleuve. Le concept Rhône 3 a permis de résoudre cette difficulté.

☞ **Musiques actuelles.** Le lieu pour les musiques actuelles est un projet qui revient sur la table des politiques après un premier échec. Si le montant affecté au nouveau LMA n'est pas connu, *«le financement sera certainement similaire voire supérieur au premier projet»*, précise Marcel Maurer.

PRIORITÉS D'ÉTUDES

☞ **Liaison plaine-montagne.** La Ville s'étend aujourd'hui jusqu'au pied des pistes de ski avec l'absorption de Salins. L'objectif est de partir via une télécabine d'un site proche de la gare et d'arriver au pied de la piste de l'Ours. *«Nous négocions avec Téléveysonnaz afin de rendre compatible ce projet avec celui du renouvellement de l'installation qui amène les skieurs sur le plateau de Thyon.»* Marcel Maurer reconnaît que ce trait d'union plaine-montagne ne serait pas rentable. *«Il faut donc l'intégrer comme une porte d'entrée des 4 Vallées. De plus, on pourrait imaginer un véritable quartier de Sion au pied de la piste de l'Ours. Pourquoi pas des logements pour étudiants situés à six minutes du futur campus universitaire?»* La variante d'un funiculaire empruntant le tracé de la conduite forcée de Chandoline semble écartée: tracé mal adapté, contraintes trop fortes en relation avec la présence de la conduite et trop chère avec un coût estimé entre 50 et 70 millions de francs. Quant à la réalisation d'un téléphérique, elle semble trop complexe, compte tenu notamment des lignes à très haute tension...

ç **Parkings.** Abandonnée l'idée de construire un parking au pied de la colline de Valère. La Municipalité veut toutefois conserver des chances dans cette zone des Roches-Brunes à l'est de la ville. Elle s'est donc porté acquéreur des terrains de Combustia. A l'ouest, la Matze est pressentie pour accueillir un parking. Au nord, l'implantation se ferait dans le secteur de Don Bosco alors qu'au sud le projet Cour de Gare accueillera des places de parc. Dans l'idéal, quatre parkings d'échange en périphérie sont souhaités. L'agrandissement du parking de la Planta est également à l'étude.

ç **AggloSion.** *«Nous avons un vrai problème de communication dans ce dossier.»* Sur les 41 projets déposés, la Confédération en a retenu 35 dont celui de l'AggloSion. L'agglomération sédunoise devrait donc toucher près de 30 millions de francs. A condition que la Confédération ait les moyens de tenir ses promesses en termes de montants et de planification. Ce qui n'est pas encore garanti. Du coup, difficile de faire des projections sur des réalisations précises.

ç **PAZ.** Le plan d'aménagement de zones (PAZ) est à revoir. Objectif: densifier le bâti. Raison pour laquelle un plan directeur de la Ville a été réalisé. *«Le territoire communal comptait quatre zones en 1940. On en recense aujourd'hui une douzaine. Il faut repartir de zéro»*, estime le président. La Municipalité veut conserver ses deux bandes vertes à l'ouest et à l'est de la cité. A noter qu'un plan directeur des énergies est en préparation.

ç **Cour de Gare.** L'idée d'une salle de musique et de congrès n'ayant pas abouti à la Matze, l'exécutif sédunois replace le projet au cœur de Cour de Gare. Une même jauge à 580 places, le hasard de retrouver les mêmes architectes, la proximité avec la gare et le futur campus: *«Selon les premières études, une salle conviendrait bien à l'intérieur de l'hôtel projeté dans ce secteur en transformation.»*

ç **Rhône 3.** Le projet qui veut rallier ville et fleuve prévoit des aménagements publics telle la place du Rhône. En aval du pont du même nom, la Municipalité veut étudier les opportunités de réaliser ces infrastructures. Pour une meilleure maîtrise foncière, un examen de détail des parcelles est lancé.

ç **Logements.** La Municipalité souhaite finaliser les plans de l'Eco-quartier d'Uvrier et du site de l'ancienne voirie municipale à Vissigen. *«Nous voulons dicter des règles de qualité dans ces zones et ne pas laisser les immeubles s'implanter anarchiquement.»* Priorité liée: la définition d'une politique du logement. *«Difficile car la Ville n'est que peu propriétaire de terrains ou de bâtiments.»* Trois cents nouveaux habitants s'établissent chaque année à Sion.